Seine et Yvelines Numérique

2026-CSSYN-015

Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de Légalité le : 3 juillet 2026
AR n°078-200062248-20260701-lmc1165755C-DE-1-1

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Modification du tableau des effectifs

Le 1 juillet 2026, le Comité Syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni en visioconférence sur convocation de la Présidente du Comité syndical adressée le jeudi 25 juin 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu le budget de Seine et Yvelines Numérique,

Vu le tableau actuel des effectifs de Seine et Yvelines Numérique,

Vu le rapport de Madame la Présidente du Comité Syndical

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Comité Syndical de créer et de transformer les emplois nécessaires au fonctionnement de l'établissement ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE la création de 2 postes d' « employé polyvalent »

APPROUVE la modification du tableau des effectifs suivants :

TABLEAU DES EFFECTIFS SYN

INTITULE DE POSTE	REF CONV COLLECTIVE		REF FONC PUBLIQUE
	GROUPE	SEUIL	
Acheteur	E	1	Attaché
Acheteur	E	1	Attaché
Administrateur ITSM	E	1 bis	Ingénieur
Administrateur ITSM	E	1 bis	Ingénieur
Administrateur MDM	D	3	Attaché
Administrateur système et réseau	D	1	Attaché
Administrateur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Administrateur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Administrateur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Administrateur système et réseau	C	1	Agent de maitrise

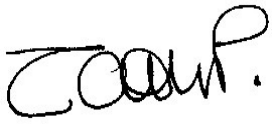
Assistant(e) Administratif	C	1	Agent de maitrise
Alternant Assistant RH	*	*	Rédacteur
Alternant Assistant Communication/marketing	*	*	Rédacteur
Alternant Développement	*	*	Rédacteur
Alternant Numérique Educatif	*	*	Rédacteur
Alternant Services	*	*	Rédacteur
Alternant Technicien de Proximité	*	*	Rédacteur
Architecte réseau			Ingénieur
Architecte système et réseau	F	1 bis	Ingénieur
Architecte système et réseau	E	3	Ingénieur
Attaché de Direction	E	1	Attaché
Attaché Technico-commercial => PMO - Assistant(e) Chef de Projet	E	1	Attaché
Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé des moyens généraux	C	1	Rédacteur
Chargé des RH	E	1	Attaché
Chargé(e) de missions	F	1	Attaché
Chargé(e) d'études	E	3	Attaché
Chargé(e) d'études	E	3	Ingénieur
Chargé(e) d'études	E	1	Ingénieur
Chargé(e) d'études	E	1	Attaché
Chargé(e) d'études	E	1	Ingénieur
Chef de projet fonctionnel	E	1	Attaché
Chef de projet fonctionnel	E	1	Attaché
Chef de projet fonctionnel	E	1	Attaché
Chef de projet technique	E	1	Attaché
Chef de projet technique	**E**	**3**	Attaché
Chef de projet technique	E	3	Ingénieur
Chef de projet technique	E	3	Ingénieur
Chef de projet technique	E	1	Attaché
Comptable	C	3	Rédacteur
Comptable	C	1	Rédacteur
Comptable	C	1	Rédacteur
Comptable	C	1	Rédacteur
Comptable	C	1	Rédacteur
Contrôleur de gestion	E	1	Attaché
Contrôleur de gestion	E	1	Attaché
Coordinateur technique	D	1	Agent de maitrise
Directeur d'activité	G	1	Ingénieur
Directeur d'activité	G	1	Ingénieur

Directeur d'activité	G	1	Ingénieur
Directeur d'activité	G	1	Ingénieur
Directeur de Pôle	G	2	Attaché
Directeur de Pôle	F	2	Attaché
Directeur de Pôle	G	1	Attaché
Directeur de Pôle	F	1	Attaché
Directeur de Pôle	F	1	Attaché
Directeur de Pôle	F	1	Attaché
Directeur de Pôle	F	2	Ingénieur
Directeur de Pôle / Confiance numérique et cyber	F	1	Attaché
Directeur de projets	F	2	Ingénieur
Directeur Général	Sans objet		Administrateur
Directeur Général Adjoint	Sans objet		Administrateur
Employé(e) polyvalent	A	1	Agent de maitrise
Employé(e) polyvalent	A	1	Agent de maitrise
Gestionnaire ADV	E	1	Attaché
Gestionnaire ADV	E	2	Attaché
Incident Manager	E	1	Attaché
Incident Manager	E	1	Attaché
Juriste Commande Publique	E	1	Attaché
Manager d'activité (Chef d'équipe)	D	1	Agent de maitrise
Manager d'activité (Chef d'équipe)	E	1	Attaché
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
Opérateur Vidéoprotection	C	*	Agent de maitrise
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
Responsable du CDSI	E	1	Rédacteur
PMO	E	1	Attaché
Responsable comptable	E	1	Attaché
Référent fonctionnel	E	1	Attaché
Référent fonctionnel	E	1	Attaché
Référent fonctionnel	E	1	Attaché
Renfort administratif	C	1	Rédacteur
Renfort administratif	C	1	Rédacteur
Responsable ADV	F	1	Attaché
Responsable budgets	F	1	Attaché
Responsable d'application	E	1	Ingénieur
Responsable d'application (NE)	E	1	Attaché
Responsable d'application (SAE)			
Responsable de la performance commerciale	E	3	Attaché
Responsable de la Sécurité du SI (RSSI)	F	1	Attaché
Responsable de Programme	F	1	Ingénieur
Responsable de Programme	F	2	Attaché
Responsable de Programme	F	1	Attaché

Responsable de Programme	F	2	Ingénieur
Responsable de service	E	3	Attaché
Responsable de service	E	1	Attaché
Responsable de service	F	1	Attaché
Responsable Juridique	F	1	Attaché
Responsable Marketing	E	1	Attaché
Responsable métier	F	1	Ingénieur
Responsable métier	F	3	Ingénieur
Responsable métier	E	1	Attaché
Responsable métier	E	1	Attaché
Responsable métier	E	1	Ingénieur
Responsable Opérationnel de la Sécurité du SI (ROSSI)	F	1	Attaché
Responsable Opérationnel de la Sécurité du SI (ROSSI) Junior	E	1	Ingénieur
Service Delivery Manager	F	*	Ingénieur
Service Delivery Manager	E	1	Attaché
Service Delivery Manager	E	1	Attaché
Responsable de Service	E	1	Ingénieur
Technicien expert	C	1	Agent de maitrise
Technicien expert	C	1	Agent de maitrise
Responsable d'exploitation	E	1	Attaché
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Présidente du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique



Anne HERY LE PALLEC

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Modification du tableau des effectifs

Présidente de séance : Madame Anne Hery Le Pallec

Présents : 12

Mme Sandrine BOCCARD, M. Bertrand COQUARD, M. Daniel COURTES, M. Michel DELAMAIRE, M. Jean-Michel FOURGOUS, Mme Anne HERY LE PALLEC, M. Denis LARGHERO, Mme Nathalie LEANDRI, M. Julien RIVIÈRE, Mme Clara SANDRIN, M. Olivier TELLIER, M. Dominique TURPIN.

Pouvoir : 4

Mme Sonia Brau à Mme Anne Hery Le Pallec, M. Yves Coscas à M. Denis Larghero, Mme Cécile Dumoulin à Mme Anne Hery Le Pallec, M. Patrick Stefanini à Mme Anne Hery Le Pallec.

Absents excusés : 9

M. M'barek Akafou, M. Pierre Bédier, M. Jean Pierre Dos Santos, Mme Laurence Duflos, M. Emmanuel Haiat, M. Patrick Herouin, M. Thomas Lam, M. Filipe Martins, M. Laurent Prevot.

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétence	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	25	14	16

Adopté à l'unanimité